

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles
 DE LA PRINCIPAUTE

S. Exc. M. Ritt, Gouverneur Général, est parti pour profiter de la dernière partie de son congé. Il est remplacé par M. le Ch^r Jolivot, Secrétaire Général par intérim.

AVIS

Les entrepreneurs sont prévenus que le jeudi vingt-sept septembre, à neuf heures du matin, il sera procédé, dans les formes ordinaires, à la Mairie, à l'adjudication, sous plis cachetés, des travaux ci-après :

- 1^o Terrassements pour une plantation à faire sur la promenade Sainte-Barbe, ci 6,000 fr.
- 2^o Construction d'un égout, rue Florestine, ci 2,350 fr.

Les pièces du projet sont à la disposition des entrepreneurs, aux bureaux des Travaux Publics.

Pour le Maire de Monaco,
 L'Adjoint : OTTO.

M. Camille Blanc, président du Conseil d'administration de la Société des Bains de Mer, MM. Georges Baltazzi, comte B. de Juigné et Auguste Piédallu, sont partis jeudi dernier pour Paris où M. Camille Blanc, en sa qualité de Maire de la Turbie, a assisté, samedi, au grand déjeuner des Tuileries offert par M. le Président de la République aux Maires de France.

Toutes les classes communales des filles et des garçons, de Monaco-Ville, de la Condamine et des Moulins, ainsi que les salles d'asile, feront leur rentrée lundi prochain 1^{er} octobre.

La rentrée pour l'externat des Dames de Saint-Maur, des cours de la Condamine et du cours de Monte Carlo aura lieu le 3 octobre.

Celle des pensionnaires, le 3 octobre dans la soirée.

Les demi-pensionnaires feront leur rentrée le 4 octobre, à 8 heures du matin.

Le Cher Frère Sosthène-Grégoire, de la Doctrine Chrétienne, professeur de français et de dessin à l'école de Monaco, est nommé Directeur de l'école Saint-Charles à Monte Carlo, en remplacement du Frère Sylvestre-Paul, qui a reçu une autre destination.

Jeudi dernier ont eu lieu les obsèques de M. Jules Messagier, fils du lieutenant des carabiniers. Agé de 17 ans, le regretté défunt a été enlevé à l'affection des siens par une rapide et cruelle maladie. En cette douloureuse circonstance, la plupart des fonctionnaires civils et militaires présents dans la Principauté se sont empressés de témoigner par leur présence aux obsèques, la part qu'ils prenaient au deuil de M. le lieutenant Messagier

et de sa famille. Citons parmi les personnes qui ont suivi le convoi funèbre : S. Exc. M. le Gouverneur Général, M. le commandant Jeanmaire, M. le commandant Belon, M. le capitaine Bandini, M. le lieutenant de Capella, M. le lieutenant des Douanes, MM. d'Alverny, de Villeneuve, Feuillerade, Conti, Rey, Orion, Ducry, ainsi que les délégations en uniforme des gardes d'honneur, des carabiniers, de la police, des sapeurs-pompiers et des douanes. Le deuil était conduit par le père et les trois frères du défunt. De belles couronnes, dont une toute en perles blanches offerte par le corps des carabiniers, avaient été placées sur le cercueil. Après le service religieux célébré à la paroisse Saint-Charles, le convoi s'est dirigé vers le cimetière de Monaco.

On se souvient de la parfaite réussite et du gros succès qu'obtint, en cours de notre dernière saison hivernale, le concours de cinématographie de Monte Carlo. Encouragée par le résultat de cette innovation, l'intelligente Administration de la Société des Bains de Mer a l'intention d'organiser pour la prochaine saison un nouveau concours réservé, cette fois, aux amateurs d'échecs du monde entier. C'est là une excellente idée à laquelle nous applaudissons avec tous les journaux qui en ont appris et aussitôt annoncé la bonne nouvelle. Nous publierons ultérieurement les détails et les conditions qui régleront ce concours, ainsi que les prix qui seront offerts aux nombreux concurrents qui ne manqueront pas de se mettre en ligne pour se les disputer.

« Samedi matin le sieur Gariazzo, contremaitre des entrepreneurs Fontana et Gamba, a fait une chute malheureuse au cours de sa surveillance sur les chantiers du Musée océanographique. Transporté immédiatement à l'Hôtel-Dieu, il y a reçu les soins les plus intelligents et les plus dévoués.

S. A. S. le Prince, informé par voie télégraphique, a exprimé immédiatement par la même voie son intérêt pour le blessé et pour sa femme et ses quatre enfants, en les recommandant à la sollicitude du Gouverneur Général.

Le lendemain Gariazzo a succombé à ses blessures, laissant de profonds regrets à ses patrons, qui n'avaient qu'à se louer de son active collaboration et à tous ses camarades. Il n'était âgé que de 45 ans, et jouissait de l'estime de tous.

Une foule nombreuse et attristée se pressait hier à ses obsèques.

La fête patronale du pittoresque village de La Turbie aura lieu les 28, 29, 30 septembre et 1^{er} octobre.

Toutes dispositions sont prises par le Comité d'organisation, pour donner à cette fête un succès encore plus éclatant que les années précédentes.

Rappelons que les communications avec La Turbie sont faciles, grâce au chemin de fer à Crémallère, qui mettra en marche divers trains supplémentaires jusqu'à minuit.

Voici le programme des courses qui auront lieu sur l'Hippodrome du Var en novembre prochain :

- Premier Jour — Dimanche 11 novembre
- Prix du Var. A réclamer, 3,000 fr.
- Prix de la Société d'Encouragement (deuxième série), 5,000 fr.
- Grand-Prix de Nice, 50,000 fr.
- Prix de Carabacel, 6,000 fr.
- Second Jour — Jeudi 15 novembre
- Prix de la Turbie. A réclamer, 4,000 fr.
- Prix du Littoral. Handicap international, 15,000 fr.
- Grand critérium de Nice, 25,000 fr.
- Prix de Clôture. Handicap, 5,000 fr.

LE CONGRÈS DE LA MARINE MARCHANDE

et le Bureau maritime international permanent

Sous ce titre, l'*Indépendance Belge* vient de publier l'article suivant que nous reproduisons avec plaisir et que liront avec un vif intérêt tous ceux qui, en si grand nombre sur notre littoral, se préoccupent des questions maritimes :

C'est avec la plus vive satisfaction que nous enregistrons le triomphe d'une idée à laquelle notre journal s'est attaché dès la première heure ; nous voulons parler de la création du Bureau maritime international permanent pour prévenir les abordages et collisions en mer.

Nos lecteurs se souviendront sans doute de l'intéressant article que l'*Indépendance Belge* a publié à ce sujet, en première page de son numéro du 14 juillet 1898, presque au lendemain de la terrible collision de la *Bourgogne* avec le *Cromartyshire*.

Notre collaborateur, M. G.-L. Pesce, conseiller technique de l'ambassade d'Italie à Paris, après avoir constaté l'état encore très imparfait de la réglementation internationale de la police des mers et l'abandon dans lequel se trouvaient reléguées les questions maritimes, émettait l'idée de la création d'une « commission maritime et » internationale permanente ou bureau international, « analogue à ceux qui fonctionnent déjà depuis de longues » années à Berne, Bruxelles et Paris, et qui centraliserait » tous les renseignements concernant les questions maritimes, tant au point de vue technique que juridique, » étudierait un projet de législation maritime internationale uniforme ainsi que tous les perfectionnements » techniques à introduire dans les méthodes actuellement » en usage ».

Après un vibrant appel adressé à la presse et aux gouvernements de tous les pays civilisés, ainsi qu'au Congrès de navigation qui se réunissait le même mois à Bruxelles, l'auteur de la proposition plaçait virtuellement la création d'une œuvre aussi humanitaire sous le haut patronage de S. A. S. le Prince de Monaco, le savant marin dont la vie tout entière a été consacrée aux œuvres de mer, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue philanthropique.

Cet appel a été entendu et nous avons eu la très vive satisfaction d'apprendre à la séance plénière de clôture du récent Congrès de la marine marchande, tenu à Paris dans le courant de ce mois, que S. A. S. le Prince Albert 1^{er}, se rendant au désir exprimé par le chevalier

Pesce, avait décidé de prendre l'initiative de réunir prochainement une conférence diplomatique internationale à l'occasion de l'inauguration du Muséum océanographique, édifié par ses soins dans la Principauté monégasque. Le Prince a mis, en outre, le Muséum océanographique, à la disposition des congrès futurs et autres institutions maritimes.

Ces déclarations qui ont été accueillies par de chaleureuses acclamations, trouveront un écho sympathique dans le cœur des marins et navigateurs de tous les pays.

Le président du Congrès, le distingué M. J. Charles-Roux, ancien député et délégué du gouvernement français à la section coloniale de l'Exposition de 1900, s'est aussitôt fait l'interprète des sentiments unanimes du Congrès et des marins en général en adressant au Prince philanthrope les remerciements du Congrès ainsi qu'un hommage public de gratitude et de respectueuse déférence.

On peut donc, dès à présent, considérer l'œuvre rêvée comme réalisée, grâce à la haute initiative du souverain éclairé qui s'en est spontanément constitué le protecteur.

Dans son article du 14 juillet 1898, notre collaborateur émettait encore le vœu de voir, à bref délai, se créer en faveur des questions maritimes « un mouvement d'opinion qui permettrait de cimenter toutes les bonnes » volontés flottantes, éparses dans le monde entier », et il pensait que « l'occasion était propice pour jeter les » bases d'une Association maritime internationale pour » la défense des intérêts des navigateurs et qui étudierait » les voies et moyens pour éviter, dans la mesure du » possible, le retour d'aussi terribles catastrophes en » examinant tous les perfectionnements à introduire dans » les installations à bord des navires, toutes les métho- » des propres à protéger la vie des voyageurs et à ré- » duire la gravité des dommages matériels subis par les » compagnies de navigation. »

Là encore, nous avons la satisfaction de constater que la semence jetée par la voie de notre journal à travers le monde ne sera pas restée stérile et qu'elle aura porté ses fruits. En effet, si le moment n'était pas encore favorable, en 1898, comme le pensait alors le chevalier Pesce et s'il a fallu attendre encore quelque temps pour que l'idée germât et fit éclosion, du moins l'attente n'aura pas été trop longue, car, dans ce même Congrès de la marine marchande, la proposition de notre collaborateur, présentée à nouveau, fut chaleureusement accueillie et, à l'unanimité, le Congrès confia, par acclamation à son président, la mission de haute confiance d'organiser la future Association maritime internationale ainsi que le prochain Congrès maritime.

C'est dire que la chose est faite pour qui connaît la ferme volonté et l'initiative éclairée de l'éminent président du Congrès dont les idées libérales, la haute compétence et la sincère passion pour toutes les questions maritimes lui ont créé une incontestable autorité au Parlement et dans les conseils du gouvernement français.

M. J.-Charles Roux, sans perdre de temps, s'est déjà mis à l'œuvre pour constituer un comité d'étude en vue de l'organisation de la future association.

Nous ne doutons pas que le plus brillant succès ne vienne couronner l'œuvre à laquelle il s'est dédié.

L'Association maritime internationale sera un très puissant auxiliaire du Bureau de l'Union maritime et préparera le triomphe de la cause maritime à laquelle s'est intéressé le Prince éclairé et savant marin, dont nous saluons, à notre tour, avec la plus profonde déférence et la plus vive gratitude, la haute et intelligente initiative.

(Indépendance Belge).

Lettre de Paris

Paris, 24 septembre 1900.

Le banquet offert par M. le Président de la République aux maires de France a été favorisé par le ciel et tout s'y est passé de la plus heureuse façon.

A midi précis, M. Loubet quittait l'Elysée pour se rendre aux Tuileries. Il avait pris place dans une daumont de gala, conduite en poste. M. Waldeck-Rousseau, président du conseil des Ministres, se tenait à côté du Président de la République, et le général Dubois, chef de la maison militaire, en face. Les autres ministres se trouvaient dans les cinq voitures de gala complétant le cortège.

Quant la voiture de M. Loubet est sortie de la cour

d'honneur de l'Elysée, une formidable acclamation de : « Vive Loubet ! Vive la République ! » a retenti, poussée par la foule, que la police avait toutes les peines du monde à retenir.

Sur tout le parcours, le cortège a obtenu le même succès auprès de la population parisienne.

Le coup d'œil de l'immense emplacement couvert, sous lequel étaient dressées les tables des vingt-trois mille convives, était des plus curieux. Jamais pareil tour de force n'avait été réalisé et d'un avis unanime le service de ce banquet colossal a admirablement marché, sans le moindre accroc, sans le plus léger accident. Une armée de maîtres d'hôtel, gantés de blanc, circulaient autour des tables, servant les convives avec empressement. Il n'y a pas eu l'ombre d'une réclamation, ni d'un mécontentement, et, vraiment, en présence d'un résultat pareil, il serait injuste de ne pas féliciter très sincèrement ceux qui avaient charge de mener à bien pareille tâche.

Le discours prononcé au dessert par M. le Président de la République a été longuement et chaleureusement acclamé et la journée s'est terminée dans un grand mouvement d'enthousiasme.

A noter, qu'à la réception de l'Elysée qui a suivi le banquet, M. Emile Loubet a confirmé au représentant municipal de Nice son intention de visiter, en avril prochain, le littoral des Alpes-Maritimes.

* *

Avec la fin septembre approche la grande saison des représentations théâtrales. En attendant les nouveautés annoncées, nous avons eu, cette semaine, à l'Opéra-Comique, le régal d'une reprise de *Carmen*, avec M^{lle} Delna, que l'on était fort désireux de voir aborder ce rôle désormais classique.

Comme bien vous pensez, les anciens amateurs n'ont pas manqué, au cours de la représentation, de comparer la nouvelle interprète à ses devancières les plus célèbres et surtout à la créatrice du rôle, M^{me} Galli-Marié. On rappelait que Galli-Marié était une cigarière provocante, amoureuse et dramatique, mais jamais vulgaire. Ses poings se campaient aux hanches hardiment ; le geste même brutal parfois, demeurait gracieux et n'était jamais choquant. Galli-Marié avait de la race. C'était la perfection même.

Depuis elle, M^{lle} Calvé, la première, approcha de cette perfection ; des *Carmen* se succédèrent ensuite, incolores et indifférentes pour la plupart.

A son tour (l'épreuve était curieuse et avait pris les proportions d'une véritable solennité artistique), M^{lle} Delna vient d'aborder ce rôle séduisant et attrayant, qui devait tenter en elle la comédienne et la cantatrice. La comédienne fut intelligente, dramatique et passionnée ; la cantatrice, avec sa belle voix au registre si étendu, fit valoir à merveille les aspects du rôle, si variés au point de vue musical.

Mais, si j'ai insisté quelque peu, tout à l'heure, sur le côté plastique qui, dans ce personnage, a sa grande importance, et par où fut incomparable Galli Marié, c'est que M^{lle} Delna n'y fut peut-être pas aussi supérieure qu'elle aurait pu s'y montrer, accentuant inutilement certains déhanchements, et certaines œillades. Ce n'est là, d'ailleurs, qu'une critique de détail, et les artistes, venus en grand nombre applaudir leur camarade, lui ont fait fête comme elle le méritait.

A côté de M^{lle} Delna, *Carmen* aussi blonde que ses devancières étaient inplacablement brunes, M. Maréchal fut un superbe et acclamé don José, M. Bouvet un Escamillo plein d'autorité et M^{lle} Courtemay une charmante Micaila.

* *

Où s'arrêtera-t-on dans la voie du progrès ? Nous avons déjà des agents cyclistes chargés d'attraper les voleurs, des agents plongeurs chargés de repêcher les noyés. Nous allons avoir, maintenant, des agents photographes chargés de « cinématographier » les automobiles au passage. C'est un de nos confrères qui a eu cette idée très originale, et il paraît qu'on s'occupe, à la préfecture de police, d'en poursuivre l'application.

Le procédé, qui semble, au premier abord, assez compliqué, serait des plus simples. L'agent, muni de son appareil, s'assierait tranquillement sur son banc, guettant de loin les automobiles. Au passage de chacun d'eux, il n'aurait qu'à braquer son appareil, à presser un bouton et le tour serait joué. L'automobile, par cette simple opération, se trouverait photographiée une douzaine de fois, et l'agent, une fois rentré à la préfecture, n'aurait plus qu'à développer ses clichés.

Tout y serait : le numéro de la voiture, le portrait du chauffeur, et même l'indication de la vitesse, car rien ne sera plus facile à un mathématicien d'apprécier, d'après ces images, à quel train marchait l'automobile. Ainsi se

trouverait résolue une question qui préoccupe, en ce moment, beaucoup de gens. Ces constatations se feraient toutes seules, d'une façon en quelque sorte automatique. A chaque coin de rue, à chaque arbre, à chaque kiosque, les chauffeurs trop pressés seraient guettés par une contravention inévitable.

Une seule objection vient à l'esprit : si l'on exige d'eux tant de connaissances, tant de talents et tant de qualités, ne faudra-t-il pas bientôt aller recruter les gardiens de la paix dans les hautes écoles?...
L. S.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

La destruction des rats. — Les rats ont terriblement pullulé dans ces dernières années et l'on se préoccupe, de tous côtés, de détruire autant que possible cette terrible engeance que les « pastoriens » considèrent comme le véhicule et le déterminant de multiples infections, y compris la redoutée peste.

Comment peut-on le mieux s'en débarrasser ?

Disons, tout d'abord, qu'il y a des spécialistes qui, à forfait ou par abonnement, se chargent, dans certaines villes, de la destruction des rats. Lorsqu'on a le spécialiste sous la main, le mieux et le plus économique est généralement de recourir à ses bons offices.

Mais, quand on est livré à ses propres moyens ?

La pâte phosphorée dont il existe diverses formules est éminemment destructive du rat. Son inconvénient est de pouvoir empoisonner aussi les animaux domestiques et même de ne pouvoir pas être laissée sans inconvénients à la portée des humains ignorants ou distraits.

Comme moyens inoffensifs, il convient de citer en première ligne « l'assiette au plâtre ». On met du plâtre fin, bien blanc, dans une assiette creuse placée sur le passage des rats : ce plâtre est saupoudré de farine. A peu de distance, on place une autre assiette creuse contenant de l'eau. Le rat alléché par la farine mange le plâtre, puis assoiffé, il s'en va boire une bonne lampée d'eau : le plâtre fait prise dans le for intérieur du rat et la vilaine bête est « stoppée ».

Très bon aussi le procédé au liège. On coupe du liège, de simples bouchons, en morceaux gros comme des noisettes que l'on fait frire dans de la bonne graisse. On sème cet appât sur le passage des rongeurs. Malgré la vigueur de leur estomac, il leur est absolument impossible de digérer ce festin, et ils périssent dans les souffrances méritées de l'embarras gastrique incoercible. L'éponge frite peut être employée aussi dans des conditions analogues.

Hors de la maison, on peut asphyxier les rats par le sulfure de carbone. Nous spécifions « hors de la maison », car le sulfure de carbone sent très mauvais et il est inflammable. Voici comment on l'emploie :

On bouche autant que possible avec des tampons de foin, des pierres et du verre cassé, les trous par lesquels on voit les rats entrer et sortir de leurs repaires. Puis, dans l'un d'eux resté libre on fait couler un peu de sulfure de carbone au moyen d'un bout de tube de plomb dont on a évasé une extrémité en forme de vague entonnoir. On nous certifie que le sulfure de carbone engourdit, tout d'abord, les rats comme le ferait du chloroforme, puis les asphyxie complètement.

Le sulfure de carbone est de manipulation inoffensive pour l'homme, surtout en plein air, il coûte environ un franc le kilogramme, en gros, chez les fabricants de produits chimiques, et avec un centaine de grammes de ce sulfure on rend inhabitable une caverne de rats ; ce n'est donc pas ruineux, et l'on se sent tenté d'en essayer avec les précautions de principe que nous avons dites.

Les Sanatoriums allemands. — L'exposition allemande au palais de l'hygiène fournit des renseignements intéressants sur les sanatoriums créés en Allemagne pour l'application du procédé de traitement de la tuberculose pulmonaire par l'air libre.

Le système fut appliqué pour la première fois par Brehmer, dès 1854, dans son sanatorium de Gœrbersdorf ; les résultats furent assez satisfaisants pour susciter la création d'une série d'établissements analogues, mais ne pouvant profiter qu'aux phthisiques aisés.

Le premier sanatorium populaire ne date que de 1892, il fut fondé par l'association de convalescence de Francfort et établi à Neuenheim dans le Taunus, puis trans-

féré, quelques années plus tard, à Ruppertshain. L'exemple une fois donné fut suivi par d'autres sociétés de bienfaisance et par des sociétés créées spécialement pour la fondation de sanatoriums (actuellement il existe plus de 40 de ces sociétés, dont la société de Berlin, placée sous le protectorat de l'impératrice d'Allemagne). Aussi le nombre des sanatoriums fonctionnant en Allemagne au commencement de 1900 était-il de 49, comprenant un total de 4,000 lits environ, sans parler de 14 établissements plus petits, tenus par des médecins particuliers. Tous ces sanatoriums, sauf 3 ou 4, sont destinés à la classe indigente; leur création a occasionné une dépense de 25 millions de francs environ, y compris l'achat des terrains et l'aménagement.

D'ailleurs 11 autres établissements comportant encore un millier de lits sont en cours de construction et presque achevés, et 28 autres ont été entamés et seront, pour la plupart, mis en service dans le courant de 1901.

On trouve quelques modèles de sanatorium au Champ de Mars (agriculture), celui par exemple du sanatorium de Hohenhonn-sur-Rhin qui, ouvert en 1892, a reçu, jusqu'à la fin de 1899, 1,768 malades et comporte 88 chambres de malades et 6 pour visiteurs ou domestiques. Les chambres de malades sont spacieuses, à doubles fenêtres, et doubles portes, doubles planchers en plâtre couverts de linoléum. Chaque chambre a une ouverture spéciale pour le renouvellement de l'air et un système de chauffage par l'eau chaude; l'éclairage est électrique. Des halls spéciaux, protégés contre la pluie, le soleil et le vent, permettent de séjourner en plein air par tout temps et en toute saison. Plus des deux tiers des malades ont obtenu, après trois mois de séjour en moyenne, un résultat bon ou satisfaisant; les frais de la cure sont d'environ 15 francs par jour.

Le sanatorium d'Odernberg, établi par la société nationale d'assurances des villes hanséatiques de Lubeck, est destiné aux tuberculeux, hommes assurés par la société; il comporte 120 lits et a été ouvert en août 1897. En 1898, on y a soigné 317 personnes et, en 1899, 422; la même société achève la construction de deux autres sanatoriums à Gluokauf, également dans le Harz, et à Ransdorf près de Hambourg.

Les escaliers roulants à l'Exposition. — Les escaliers roulants constituent l'une des curiosités de l'Exposition de 1900; toutefois il convient de remarquer qu'une intéressante application en avait été faite dès 1893, à l'Exposition de Chicago, et que, depuis, les grands magasins et notamment le Louvre à Paris installèrent des escaliers roulants qui eurent un grand succès.

Plusieurs types figurent à l'Exposition. Cesont d'abord les escaliers *Reno* exposés par la Société française de Constructions mécaniques (anciens établissements Cail) dans les palais du Champ de Mars.

Ce système est ainsi constitué: une chaîne sans fin, formée d'une série de planchettes étroites à surface rugueuse pour éviter les glissements, se déroule sur des rails de support; chaque planchette, munie de galets en matière caoutchoutée, se déplace sans bruit à une vitesse de 0,50 à 0,60 à la seconde; cette série d'éléments forme un ruban flexible, grâce à une chaîne centrale dont chaque maillon est fixé aux planchettes correspondantes du plancher mobile. A la partie supérieure de l'élévateur, un arbre est disposé pour recevoir la roue d'entraînement du plancher. Cet arbre est mû par un moteur électrique, par l'intermédiaire soit d'une vis sans fin, soit d'un train d'engrenages. Une sorte de peigne métallique convenablement disposé à la partie supérieure reçoit les passagers, sans ressauts ni à-coups.

On estime qu'un élévateur de ce genre peut transporter un passager par seconde d'un façon continue.

L'escalier *Otis* a ceci de particulier qu'il comporte des marches, comme un escalier ordinaire. C'est l'ensemble des marches articulées qui monte; le pied du voyageur repose par suite à plat sans aucun balancement. Le principe est le suivant: le voyageur s'engage sur un palier composé de marches articulées dirigées horizontalement par une paire de rails et qui ensuite, saisie par des guides, mais restant toujours parallèle à elle-même, monte sur un plan incliné. L'entraînement est produit par une chaîne qui s'enroule en haut sur un tambour actionné par une dynamo et une vis sans fin. La fente entre deux marches a été réduite à 1^{mm} 1/2. La compagnie Otis

déclare son escalier capable de transporter 7,200 personnes par heure à 6 mètres de hauteur, à la vitesse de 30 mètres par minute, en employant une force de 30 à 35 chevaux.

Les escaliers mobiles électriques du système *Hallé* sont construits par la maison Piat, de Paris. Ces appareils, déjà appliqués aux magasins du Louvre, sont formés de deux fortes pièces de fer butées au pied et s'élevant jusqu'à l'étage supérieur avec une inclinaison de 0^m,33 par mètre; c'est entre ces deux pièces que se développe la courroie transporteuse, de 0^m,60 de large et 0,024 d'épaisseur, sollicitée par un treuil placé à la partie supérieure et mû par un électromoteur qui tourne à 1,150 tours à la minute sous 440 volts. Un tambour de renvoi, de même diamètre que le treuil supérieur, est installé à la partie basse de l'escalier mobile et peut être déplacé au moyen de deux tendeurs, de manière à donner à la courroie une tension suffisante. D'ailleurs des rouleaux intercalés tous les 0^m,65, entre les deux pièces formant bâtis, supportent le poids de la courroie et des voyageurs.

Les comptages faits aux magasins du Louvre ont donné, pendant plusieurs heures, des moyennes de 3,500 personnes à l'heure, à la vitesse de 0^m,50 à la seconde. D'après ces mêmes relevés, il suffirait d'une force de 5 à 6 chevaux-vapeur pour élever, à 6 mètres de hauteur, 1,800 personnes à l'heure; à vide, l'appareil absorbe une puissance de 2 à 3 chevaux-vapeur.

LETTRES ET ARTS

La réforme de l'orthographe. — L'Académie française, dans sa dernière séance, a nommé une commission de quatre membres qui, jointe à la commission du Dictionnaire et au bureau de la Compagnie, devra examiner le projet de réformes de la syntaxe et de l'orthographe élaboré par le conseil supérieur de l'instruction publique et présenter, dans un rapport, ses observations sur ce projet qui a soulevé tant de critiques.

La commission permanente du Dictionnaire se compose de MM. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel; O. Gréard, A. Mézières, Gaston Paris et Ferdinand Brunetière.

MM. Henry Houssaye et Paul Hervieu sont actuellement membres du bureau.

Les quatre nouveaux commissaires nommés dans la dernière séance sont MM. le vicomte de Vogüé, Jules Lemaitre, Gabriel Hanotaux et José-Maria de Herejia.

James Thomson. — L'Ecosse et l'Angleterre vont fêter le deuxième centenaire de James Thomson, l'admirable poète des *Saisons* et l'auteur du chant national *Rule Britannia*.

Taine a parlé longuement de Thomson. Il était né en Ecosse, en 1700. Son père était un modeste pasteur. Après sa mort, le jeune Thomson vint à Londres, où, dès son arrivée, un pickpocket lui déroba son petit avoir, ainsi que les lettres de recommandation dont on l'avait muni. Heureusement, il avait en poche le manuscrit de son premier poème, l'*Hiver*, qui lui fut acheté par un éditeur. James Thomson composa successivement l'*Été*, le *Printemps* et l'*Automne*. Ce n'est qu'en 1730 que les quatre poèmes parurent ensemble, sous le titre des *Saisons*.

VARIÉTÉS

Jardins et Jardiniers de l'Exposition

On sait les nombreux et brillants succès qu'a remportés la Société des Bains de Mer de Monaco aux divers concours d'horticulture qui ont eu lieu à Paris depuis l'ouverture de l'Exposition Universelle. Ces concours ont été installés dans les deux grandes serres monumentales du Cours-la-Reine et les jardins qui les entourent. Nous pensons être agréable à nos lecteurs en empruntant à ce propos, à la *Vie Scientifique*, la chronique suivante sur l'organisation florale et horticole de l'Exposition:

Les jardins sont un des charmes de l'Exposition Universelle de 1900. Ils ont été installés par M. Vacherot, le savant maître jardinier de la Ville de Paris, qui y a réuni, d'une façon prestigieuse et instructive, les spécimens de tout ce qui peut vivre dans le règne végétal et prospérer, en plein air, sous le ciel parisien, au cours d'une belle saison d'été.

Les jardins du Champ de Mars, improvisés par les jardiniers en même temps que se dressaient, avec l'in-

crovable rapidité que l'on sait, les constructions de l'Exposition universelle, constituent, pour les visiteurs, une sorte d'exposition de la Nature, qui encadre l'exposition de l'Industrie humaine. Les arbres rares et curieux y abondent.

Voici, par exemple, sous la Tour Eiffel, un *Araucaria imbricata*, aux feuilles couvertes d'écaillés comme des tuiles couvrent un toit; cet arbre, qui est originaire du Chili, peut atteindre jusqu'à 30 mètres de hauteur.

Un peu plus loin, voici un *Salisburia bibola* qui vient de Chine, sorte de colossale fougère qui fait penser aux paysages antédiluviens.

Admirons tout à côté, le *cèdre de l'Atlas*, qui ressemble beaucoup au *cèdre du Liban*, dont notre grand botaniste Jussieu dota jadis le Muséum: ce bel arbre atteint volontiers 35 mètres de hauteur et même 45 mètres dans l'espèce qui pousse sur l'Himalaya.

Un peu plus loin, voici des sortes de squelettes végétaux aux formes macabres. Ce sont: l'*Abies craustoniensis* et le *Sequoia pendula*. Leurs maigres branches tombent le long du tronc comme des loques de miséreux et il semble que ces pauvres arbres ont bien peu de vitalité. Ils sont au contraire tout à fait vivants et robustes: la nature prévoyante leur a donné cette architecture singulière afin de leur permettre de résister aux terribles coups de vent des déserts.

En pleine terre de ces jardins du Champ de Mars garnis avec une véritable science, nous voyons des *palmiers*, des *dattiers*, des *pins*, des *érables*, des *saules*, des *bouleaux*, des *houx*, et aussi des *eucalyptus*, géants dont la croissance peut atteindre jusqu'à 150 mètres de hauteur. S'il leur était permis de pousser librement à Paris, ils ne feraient, en vérité, pas mauvaise figure auprès de la gigantesque tour en fer de 300 mètres.

Les fleurs jouent aussi un rôle très important dans l'ornementation de l'Exposition universelle. On y voit, tout d'abord, de nombreuses corbeilles dans lesquelles brillent des fleurs variées, pour le plaisir des yeux. Mais, en plus, sur le Cours-la-Reine, au bord de la Seine, ont été construites, par M. Gautier, architecte, sous les ordres de M. Bouvard, deux serres colossales, les plus belles assurément qui aient été construites à Paris. Elles constituent le Palais de l'Horticulture, et, conservées après la clôture de l'Exposition, elles serviront à abriter les expositions florales renommées de la capitale, qui se tenaient jusqu'à présent sous des tentes provisoires au jardin des Tuileries.

Chacune des serres, formant un superbe jardin d'hiver, se compose d'une grande nef terminée par une partie elliptique et bordée de travées secondaires dans lesquelles les horticulteurs installeront constamment des expositions temporaires. Entre les deux serres se trouve un jardin découvert au milieu duquel est érigé un kiosque de musique. Au fond, nous apercevons un grand panneau décoratif en treillage; un escalier de belle allure, à grandes marches, permet au visiteur de descendre jusque sur la berge de la Seine. C'est, incontestablement, un des plus jolis aspects de l'Exposition Universelle.

On s'étonnerait volontiers de la rapidité et de la perfection avec lesquelles sont exécutés les travaux d'installation des jardins de nos expositions, si, en remontant à l'origine de la question, on n'y trouvait les règles tracées par un des plus remarquables ingénieurs de notre époque, décédé il y a quelques années, M. Alphand, directeur général des travaux de Paris et profondément attachés aux embellissements de la capitale; cet homme éminent fit de la flore ornementale des parcs et jardins une de ses préoccupations; il en étudia la décoration artistique et consigna les résultats de ses recherches dans un beau livre intitulé *L'Art des jardins*, qu'il suffit de consulter pour connaître tout le parti ornemental que l'on peut tirer des plantations dans les grandes fêtes analogues à celle que nous admirons cette année. Tout d'abord, les ingénieurs chargés de ce que l'on appelle le *service de la voirie* nivellement le terrain. Puis, ils y établissent des chaussées pavées et aussi des chaussées empierrées, véritables routes, dont on ne soupçonne guère l'existence et sur lesquelles circulent pendant toute la durée de l'Exposition les innombrables voitures qui, dans la matinée, servent au ravitaillement et au transport de toutes les matières diverses nécessaires pour le fonctionnement de la vaste entreprise.

Sur ce réseau de routes, qui a plusieurs kilomètres de longueur, viennent se brancher les allées garnies de gravier, de gravillon et de sable de rivière. Ce tapis de sable en absorbe plusieurs milliers de mètres cubes que la circulation des visiteurs enfonce, incruste, fait disparaître continuellement dans le sol et qu'il faut constamment renouveler. C'est la besogne du *service d'entretien* confié à une centaine de cantonniers. Il y a aussi les *arroseurs* qui, chaque jour, répandent sur les massifs et sur les corbeilles environ 40,000 litres d'eau, et enfin les *nettoyeurs*, indispensables à l'entretien des jardins, lesquels, de 4 heures à 8 heures du matin, avec le concours des *charretiers* et des *retrouseurs*, enlèvent les ordures ménagères et les débris de toute espèce que fournit une exposition universelle comme les fournirait une ville improvisée.

Il est superflu de dire combien les visiteurs apprécient le charme des jardins, soit le jour sous l'éclat du soleil, soit la nuit dans l'éclat de leurs brillantes illuminations. Les fleurs, sous les rayons de la lumière électrique, s'entourent d'une demi-pénombre qui en fait valoir les couleurs doucement atténuées; quant aux massifs d'arbres, éclairés comme ils le seraient dans une belle nuit de pleine lune, ils prennent des silhouettes et des perspectives inconnues; c'est une sorte de vaste décor plein de poésie et de charme.

A la vérité, les jours de fêtes et les dimanches, lorsque les milliers et les milliers de visiteurs se pressent, se croisent, se coudoient, dans les jardins de l'Exposition, il arrive plus d'une fois que l'on envahit les pelouses, que l'on marche dans les corbeilles, et que l'on frôle, un peu plus que de raison, les massifs installés et taillés avec tant d'art et de soin. Mais n'allons pas croire que cela découvre ni déconcerte nos habiles jardiniers! Le lendemain même, les vides sont comblés, les avaries sont réparées, la toilette est de nouveau faite, et les jardins reprennent à souhait leur agréable apparence.

Au point de vue du « style », le système adopté au Champ de Mars est intermédiaire entre le « style paysage », nommé « style anglais », et le « style géométrique », dit « à la française ». En partant du Château-d'Eau monumental, placé tout au fond, et en descendant vers la Tour Eiffel, entre le palais des Fils et Tissus, à droite, et le palais des Moyens de transport, à gauche, on trouve toute une série de massifs coupés de larges allées agrémentées elles-mêmes de kiosques, de chalets et d'édicules variés.

Dans le véritable parc duquel surgit la gigantesque Tour Eiffel, on trouve deux ravissants lacs qui sont le plaisir des yeux par leur fraîcheur pendant les chaudes journées. C'est là qu'ont été implantés ces curieux spécimens d'arbres exotiques dont nous avons tout d'abord parlé et qui donnent aux visiteurs de véritables « leçons de choses » en botanique.

L'Esplanade des Invalides a conservé ses antiques quinconces d'arbres que le vaste fer à cheval des palais a fait passer en seconde ligne. Vers la Seine, aux abords de la nouvelle gare placée dans le sous-sol, les jardiniers ont disposé six parterres se faisant pendant et dans lesquels se renouvellent continuellement les fleurs les plus variées des serres incomparables de la Ville de Paris.

Enfin, aux Champs-Élysées, en plus du vaste Palais de l'Horticulture, il convient de signaler le bel aménagement horticole de l'Avenue Nicolas II, entre les deux palais des Champs-Élysées. Ici encore nous trouvons le « style géométrique », c'est-à-dire les beaux alignements réguliers de massifs, d'arbres et d'arbustes; la régularité de ce style est en parfaite harmonie avec la grande allure architecturale des palais.

On voit que nos « artistes jardiniers » — il est impossible de les qualifier autrement — font, en vérité, bonne figure auprès de nos ingénieurs et de nos architectes de l'Exposition de 1900.

En ce qui concerne la statistique, il convient de remarquer que les « réserves municipales » de Longchamps et d'Auteuil ont fourni, par les soins de M. Vacherot, cinq cents espèces différentes d'arbres et d'arbustes, et cent espèces et variétés de plantes grimpantes. En tout il y a cinquante mille plantes dans « le jardin » de l'Exposition universelle: c'est un beau jardin.

MAX DE NANSOUTY.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 16 au 22 Septembre 1900

SAINTE-MAXIME, b. Deux-Frères, fr., c. Courbon,	bois.
CANNES, b. Ville-de-Monaco, fr., c. Bianchy,	sable.
SAINT-TROPEZ, b. Saint-Louis, fr., c. Jourdan,	—
CANNES, b. Diva-Pugliana, fr., c. Ange,	—
— b. Louise, fr., c. Garel,	—
— b. Louise-Auguste, fr., c. Desmaria,	—
— b. Jean-Baptiste, fr., c. Carlon,	—
— b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	—
— b. Indus, fr., c. Tassis,	—
— b. Fortune, fr., c. Dalbéra,	—
— b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	—

Départs du 16 au 22 Septembre 1900

TORRE-SALINE, b. Angelo-Padre, it., c. de Dominici,	sur lest.
CANNES, b. Ville-de-Monaco, fr., c. Bianchy,	—
— b. Louise-Auguste, fr., c. Desmaria,	—
— b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	—
— b. Jean-Baptiste, fr., c. Carlon,	—
— b. Indus, fr., c. Tassis,	—

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE VOLONTAIRE

Le jeudi vingt-sept septembre courant, à neuf heures du matin et jours suivants, dans la salle de vente Cursi, sise boulevard Charles III, à la Condamine, Monaco, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'un riche mobilier, composé de : meubles de salon, salle à manger, lits complets, armoires à glace et à linge, commodes, glaces, pendules, tableaux, bibliothèques, bureaux, lingerie, vaisselle, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE VOLONTAIRE

Le lundi premier octobre mil neuf cent, à deux heures du soir, et jours suivants, s'il y a lieu, au premier étage de la Villa Iris, sise à Monte Carlo, boulevard du Nord, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers, tels que : salles à manger en chêne sculpté, salon en bambou, lits complets, commodes, tables, chaises, canapés, rideaux, tentures, verrerie, vaisselle, appareils et compteurs à gaz, un piano, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

ADJUDICATION VOLONTAIRE

A Monaco, en l'étude de M^e Blanc, notaire.
Le samedi 13 octobre 1900 à 2 heures.
D'une maison de rapport, récemment construite dite « Maison P. ONÉGLIA » située à Monaco (Condamine), Jardin de Millo, en façade sur une rue encore innommée, élevée de trois étages sur cave et rez-de-chaussée.
D'un revenu approximatif net de : 3,150 fr.
Entrée en jouissance le 1^{er} novembre.
Mise à prix outre les charges : 25,000 fr.
Pour tous renseignements et prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser à M^e Blanc, notaire.

BUVETTE A REMETTRE

S'adresser, 2, rue du Milieu, Monaco

A VENDRE dans de bonnes conditions, une MAISON située rue des Fours n°1, à Monaco-Ville. — S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco, ou à M. BLANCHY, passage Grana, à Monte Carlo.

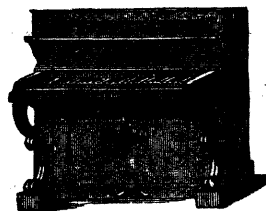
HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE



PIANOS NEUFS, de toutes marques, payables en 3 ans, à partir de 25 fr. par mois.

Alexandre KUNZ

Fournisseur de S. A. S. M^{te} le Prince de Monaco et du Casino de Monte Carlo

Monte Carlo, boulevard des Moulins, maison Jungmann
Succursale à la Condamine : 15, rue Louis

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S^t-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine
et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris
Pour la fabrication des objets en bois d'olivier
Souvenirs du pays

MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS
JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES
PHOTOGRAPHIES. — CARTES POSTALES
FOURNITURES DE BUREAUX
PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — EVENTAILS
GANTS. — RUBANS. — VOILETTES
CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES
CRAVATES. — CHAUSSURES FINES
OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES
ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS
ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX
VIOLETTE DE MONTE CARLO
MUGUET DE MAI
BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

Imprimerie de Monaco — 1900